**La recherche appliquée sur le handicap en Afrique**

Mapping général

Ce mapping a été réalisé dans le cadre du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap en partenariat avec la FIRAH





La mission de la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH) s’articule autour de 2 axes qui se complètent et s’assemblent :

* La sélection et le financement de projets de recherche appliquée sur le handicap via ses appels à projets annuels,
* La coordination du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.

🡪[**http://www.firah.org/**](http://www.firah.org/)



Le Centre Ressources Recherche Appliquée Handicap est un espace collaboratif de partage de connaissances concernant la recherche appliquée sur le handicap. Il souhaite mettre la recherche sur le handicap au service des acteurs de terrain[[1]](#footnote-1) en prenant en compte leurs besoins et attentes. Pour cela, il facilite le montage de projets de recherche appliquée, diffuse et valorise leurs résultats. Ce Centre Ressources est coordonné par la FIRAH.

🡪[**http://www.firah.org/centre-ressources/**](http://www.firah.org/centre-ressources/)

La présente revue de littérature concerne les premières réalisations d’un projet qui a démarré en 2014 et qui durera au total trois ans. L’objectif de ce projet est de diffuser et valoriser les résultats de la recherche appliquée auprès des chercheurs[[2]](#footnote-2) et acteurs de terrain (en particulier les associations de personnes handicapées) du continent africain et ainsi augmenter la connaissance sur la situation des personnes handicapées et les recommandations réalisées pour améliorer leur participation sociale[[3]](#footnote-3).

Les actions pendant les trois ans de ce projet permettront à la fois de réaliser de nouvelles recherches, mais aussi de rassembler les principales recherches réalisées via le Centre Ressources, et ainsi favoriser les échanges entre le monde académique des chercheurs et celui des acteurs de terrain pour qu’ils puissent se nourrir mutuellement de leurs expériences et améliorer les savoir-faire et les savoir-être dans le domaine du handicap.

**N’hésitez pas à nous faire parvenir des documents qui permettraient de compléter ce premier travail. Pour nous envoyer de nouvelles recherches identifiées, vous pouvez nous contacter à l’adresse suivante :** **centre.ressources@firah.org**

Deux autres mappings des recherches existantes réalisées en lien avec des universités viendront renforcer ce premier état des lieux au début de l’année 2015. Ensuite, une série d’activités (studies tours, création de supports d’application, états des lieux thématiques ou géographiques, soutiens aux interventions dans des séminaires ou conférences, organisations de formations…) viendront compléter les apports du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap par des échanges directs.

Une grande attention sera portée sur le fait que toutes les recherches identifiées et toutes les activités réalisées soient disponibles en open source et dans un format accessible à tous.

Ce premier travail a été réalisé dans le cadre du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap coordonné par la FIRAH (Fondation Internationale de Recherche Appliquée sur le Handicap). Sa réalisation a été confiée à Florian Vignon, étudiant en master à l’IEP de Toulouse.

Cette revue de littérature a pour objectif de dresser un premier état des lieux des connaissances en matière de recherche appliquée sur le continent africain, en mettant à disposition du lecteur une liste de documents présentés dans une bibliographie commentée et dans des fiches de lecture pour ceux qui nous ont semblé prioritaires par rapport à nos critères de sélection (voir page 6).

Ce travail, qui concerne plusieurs thématiques, ne vise pas l’exhaustivité mais l’identification de résultats et de connaissances produits par des travaux de recherche pouvant être utiles aux acteurs de terrain pour améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées.

Ce que la FIRAH entend par les termes de recherche appliquée sur le handicap :

* C’est d’abord un travail de recherche proprement dit, obéissant à ses règles de méthode et de rigueur, permettant la mise en œuvre d’une démarche scientifique, et impliquant des équipes d’un ou plusieurs chercheurs ou enseignants-chercheurs dont la recherche est l'une des missions statutaires.
* La recherche appliquée est différente de la recherche fondamentale. Son objectif est d’accroitre la participation sociale et l’autonomie des personnes handicapées. Elle ne vise pas seulement la production de savoirs théoriques, mais également la résolution de problèmes pratiques en lien avec les besoins et les préoccupations des personnes handicapées et de leurs familles. La collaboration entre ces personnes, les professionnels et les chercheurs est donc une donnée fondamentale dans la réalisation de ce type de recherche.
* En ce sens, ce type de recherche est destiné à produire des résultats directement applicables. En plus des publications classiques (articles, rapports de recherches), les recherches appliquées sont destinées à produire d’autres publications, appelées « supports d’applications[[4]](#footnote-4) », qui peuvent prendre différentes formes : développement de bonnes pratiques, guides méthodologiques, supports de formation etc., et sont destinées à différents acteurs (personnes handicapées, professionnels, institutions).

NB : Pour des raisons d’accessibilité, le texte n’est pas justifié.

**Sommaire**

[**Edito** 7](#_Toc424224073)

[**Méthodologie** 8](#_Toc424224074)

[**Synthèse et observations** 10](#_Toc424224075)

[**Pistes pour de futures recherches** 12](#_Toc424224076)

[**Fiches de lecture** 13](#_Toc424224077)

[ Closing the Gap: Sexuality, Education and Disability 14](#_Toc424224078)

[ Building capacity to address the relationship between disability and HIV 15](#_Toc424224079)

[ Breaking the silence: violence against children with disabilities in Africa 16](#_Toc424224080)

[ Water, sanitation and disability in West Africa. 17](#_Toc424224081)

[ Living Conditions among People with Disabilities in Mozambique, a National Representative Study 18](#_Toc424224082)

[ Inclusion of Persons with Disabilities in the Health Financing System in Tanzania.. 19](#_Toc424224083)

[ Disabilities, Human Rights and International Cooperation – Based Approach and Lived Experiences of Ugandan Women with Disabilities. 20](#_Toc424224084)

[ Data and statistics on disability in developing countries. 22](#_Toc424224085)

[ Inclusion of High School Learners in the Mainstream: Ecological Niche. 23](#_Toc424224086)

[ « Like a Death Sentence » Abuses against Persons with Mental Disabilities in Ghana. 24](#_Toc424224087)

[ HIV and Disability 26](#_Toc424224088)

[ Addressing gender-based violence at schools for learners with intellectual disability in Gauteng, South Africa: a multiple case study. Africa Education Review 27](#_Toc424224089)

[ « As if we aren’t human » Discrimination and violence against women with disabilities in Nothern Uganda 28](#_Toc424224090)

[ Disability in and around urban areas of Sierra Leone. 29](#_Toc424224091)

[ Young voices on the UN convention on the rights of persons with disabilities. 30](#_Toc424224092)

[ Community-based rehabilitation as we have experienced it, voices of persons with disabilities. 31](#_Toc424224093)

[ On the margins: violence against women with disabilities. 32](#_Toc424224094)

[ Disability is not ability. A baseline study of steps taken towards inclusive education in Blantyre and Machinga districts in Malawi. 33](#_Toc424224095)

[**Bibliographie commentée** 34](#_Toc424224096)

# Edito

Cette année 2014 est une période importante pour un grand nombre de pays dits en développement. En effet, la période de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) touche à sa fin.

Les OMD ont été adoptés en 2000 à New York par 193 Etats membres de l’ONU et par 23 organisations internationales pour une période de quinze ans. Ils concernent l’extrême pauvreté et la faim, l’éducation, l’égalité des sexes, la mortalité infantile, la santé maternelle, la lutte contre les maladies (VIH, paludisme…), la préservation de l’environnement et la mise en place d’un partenariat mondial pour le développement. A la veille de l’année 2015, le bilan des réalisations reste mitigé.

En vue de l’élaboration d’un agenda post-2015, plusieurs remarques et recommandations ont vu le jour. Les groupes marginalisés dans les pays concernés font entendre leurs voix pour souligner l’inexistence de références directes aux personnes handicapées, ni dans les OMD, ni dans les politiques ou programmes visant à accomplir ces objectifs. Ces personnes sont pourtant concernées par chacun des huit objectifs du millénaire pour le développement, qui devaient initialement répondre spécifiquement aux besoins des populations les plus marginalisées et les plus pauvres.

La préparation de l’agenda post-2015 est l’occasion de dresser un premier bilan, et de se concentrer sur l’intégration du handicap dans les indicateurs actuels. L’absence de données concernant la situation des personnes handicapées révèle bien le manque d’intégration dont elles font l’objet dans les politiques réalisées et plus généralement dans les travaux menés par les Nations Unies dans le cadre des OMD.

L’état actuel de la recherche appliquée sur le handicap sur le continent africain met en lumière cette méconnaissance des conditions de vie de cette partie de la population ainsi que leur non-inclusion au sein des politiques et programmes nationaux. Comme le soulignent certaines organisations comme l’Organisation Mondiale des Personnes Handicapées (Disabled People International), la participation effective des personnes handicapées dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement et de l’agenda post-2015 s’avère essentielle pour l’amélioration de leurs conditions de vie sur le continent africain.

Florian Vignon, étudiant en master à l’IEP de Toulouse.

# Méthodologie

Les différentes techniques qui ont été utilisées pour réaliser ce mapping sont :

* Un travail de veille sur Internet, qui a permis d’identifier des travaux de recherche réalisés ou en cours.
* Puis, nous nous sommes également appuyés sur des contacts auprès des organisations africaines ou d’organisations travaillant en Afrique ainsi que sur les membres du Centre Ressources et leurs réseaux. Une attention particulière a été portée pour contacter des organisations de personnes handicapées africaines et internationales (comme IDA, EDF…). (Ces contacts ont aussi été l’occasion de présenter le Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap et ses activités ainsi que les axes de ce projet ciblant le continent africain.)

La sélection des travaux de recherche traités dans ce travail est basée sur plusieurs critères :

* L’existence de liens entre les résultats de la recherche et la mise en application concrète des principes de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées,
* La collaboration entre chercheurs et acteurs de terrain
* L’utilisation d’une méthodologie de recherche
* L’applicabilité des résultats.

Ces critères étant ceux utilisés pour sélectionner les travaux mis en ligne dans la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap, nous avons dû les adapter afin de faire ressortir les difficultés de certains acteurs en Afrique, comme les organisations de personnes handicapées, à prendre part aux recherches sur le handicap. Nous avons ainsi voulu valoriser les travaux visant à mieux connaître les conditions de vie réelles des personnes handicapées sur ce continent et d’encourager des processus d’«empowerment » des organisations de personnes handicapées.

Nous avons identifié lors de premiers repérages trente-neuf (39) travaux de recherche, dont dix-neuf ont été ajouté dans la base documentaire du Centre Ressources car répondant précisément aux critères de sélection décrits plus haut.

Nous pensons que 4 grands types d’acteurs sont concernés par ces travaux.

Tout d’abord, il faut souligner que la plupart des recherches identifiées s’adressent aux responsables des politiques publiques. L’objectif principal de ces travaux est en effet de pouvoir adresser directement des recommandations aux gouvernements concernés, concernant par exemple la protection des enfants en situation de handicap, où la prise en compte de la notion de pauvreté. Ces recherches soulignent le fait que les responsables en matière de politique et de stratégie dans le domaine de la santé, de l’éducation ou de l’emploi se doivent de considérer le facteur « pauvreté des populations », en plus de celui de l’incapacité, afin de pouvoir mettre en œuvre, par exemple, des services de santé vraiment efficaces (transports accessibles pour les personnes handicapées et gratuits ou à faible coût vers les centres de santé par exemple). Ces travaux sont donc de véritables bases de discussion entre décideurs politiques et les organisations représentants les personnes handicapées pour établir de nouvelles politiques en collaboration avec les différents acteurs opérationnels sur le terrain (services publics, ONG…) en s’appuyant sur leur connaissance de la réalité de la situation sanitaire, économique et sociale.

La deuxième catégorie d’acteurs visés est donc celle des professionnels du développement. Beaucoup d’ONG sont, avec les services publics, à l’origine des infrastructures sanitaires ainsi que les opérateurs de ces services. Par exemple, les professionnels des ONG intervenant dans le domaine de l’éducation doivent être sollicités pour favoriser l’inclusion des enfants handicapées dans les écoles ordinaires.

Enfin, ces travaux s’adressent, bien sûr, aux organisations de personnes handicapées, afin qu’elles puissent avoir à leur disposition des informations de qualité pour construire et argumenter leurs actions de plaidoyer. Cependant, il est à noter que la réelle participation de ces organisations dans les recherches n’est pas toujours évidente dans les travaux identifiés. En effet, les recherches identifiées présentent très souvent les organisations de personnes handicapées comme des acteurs qui doivent être plus présents et à l’initiative des travaux de recherche appliquée sur le handicap. Leur connaissance des conditions de vie des personnes handicapées est un élément essentiel et recherché par les chercheurs.

En ce sens, le projet mené sur le continent africain par le Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap, peut constituer un élément intéressant pour favoriser et renforcer des collaborations futures entre les organisations de personnes handicapées et les chercheurs.

# Synthèse et observations

Cette synthèse permet de souligner les thématiques des trente-neuf (39) travaux de recherche que nous avons identifiés. Les références complètes de ces documents se trouvent dans les sections « bibliographie commentée » (page 8) et « fiches de lecture » (page 16).

La recherche appliquée issue du continent africain observée par ce premier travail, diffère de celle que l’on peut observer en Europe ou en Amérique du Nord. Les acteurs clés (organisations de personnes handicapées, professionnels du handicap) n’ont pas la même influence, reconnaissance ou légitimité qu’en Europe.

Le premier objectif qui semble ressortir de ces recherches est de mieux connaître les conditions de vie des personnes handicapées. Il faut ici souligner le manque d’éléments concrets, qui permettraient aux chercheurs de faire apparaître des résultats réellement applicables. Ainsi, les travaux de recherche appliquée sur le handicap qui ont été identifiées ont pour objectif premier d’accroitre les connaissances concernant les conditions de vie des personnes handicapées, et ainsi faire apparaître la situation réelle de ces populations face aux discriminations, à l’emploi, et aux facteurs économiques, politiques et sociaux. En effet, connaître les conditions de vie de cette partie de la population semble essentiel si l’on veut par la suite établir les projets ou les politiques efficaces qui leurs sont destinées. Ces informations sont nécessaires pour les organisations gouvernementales et non-gouvernementales, ainsi que pour les organisations internationales, car elles sont encore trop méconnues par tous les acteurs travaillant dans le domaine du développement de ces pays africains.

Autre élément important : dans ces travaux de recherche, la question du handicap est souvent croisée avec la notion de pauvreté. Ce phénomène illustre la volonté de démontrer qu’il existe une « double exclusion ». En effet, les personnes handicapées font partie des classes les plus pauvres de la population et représentent très souvent une charge économique (coûts supplémentaires) et sociale (signe d’exclusion) pour les familles et les proches. L’économie du développement est très mobilisée par les auteurs, avec notamment le concept de capacités très fréquemment utilisé et développé par Amartya Sen, économiste indien et prix Nobel d’économie en 1998. Les auteurs font émerger la notion de double exclusion en analysant les possibilités d’accès de ces personnes aux services dits élémentaires (santé, infrastructures sanitaires…), et en démontrant que ces services ne sont, non seulement, pas adaptés aux besoins des personnes handicapées, mais également que celles-ci ne peuvent y accéder pour des raisons financières.

Ainsi, si l’inclusion est traitée, c’est bien souvent par rapport à des projets de développement établis par des organisations africaines ou internationales. Il y a une réelle volonté de comprendre pourquoi les personnes handicapées sont victimes d’une double exclusion et d’explorer les solutions pour y remédier. Pour cela, la majorité des études concernées mesure les différentes conditions d’accès à un ou plusieurs services élémentaires en comparant des populations de personnes handicapées avec des personnes non handicapées.

Une autre thématique qui ressort de ces travaux de recherche appliquée en Afrique est celle des violences et abus sexuels, notamment concernant les enfants et les femmes handicapées. En effet, à la lumière des travaux identifiés, il apparaît que les enfants handicapés sont aussi des victimes nombreuses de violences et d’abus sexuels, leurs incapacités les empêchant souvent de se défendre.

Souvent l’objet de mythes et de croyances particulières, les personnes handicapées sont d’autant plus concernées par ce type de violences. Considérées comme inactives sexuellement, et bien souvent peu informées des risques encourus lors de relations sexuelles non protégées, ces personnes sont, de plus, particulièrement concernées par la propagation des maladies sexuellement transmissibles. Dans certaines régions, les personnes handicapées, atteintes d’albinisme par exemple, sont considérées comme pouvant participer à la guérison de certaines maladies. Ces situations sont souvent peu connues du grand public et des acteurs académiques, et sont cachées par les acteurs de terrain. Des travaux de recherche sur ce sujet, élaborant des recommandations claires et précises permettront sûrement une amélioration nette de ces conditions d’existence.

La réadaptation à base communautaire est très souvent citée dans les travaux de recherche identifiés. Il s’agit d’une stratégie appliquée dans plus de quatre-vingts dix pays. Elle a été promue par l’Organisation Mondiale de la Santé comme une stratégie visant à améliorer l’accès aux services de réadaptation pour les personnes handicapées dans les pays en développement. La particularité de cette stratégie est qu’elle s’appuie principalement sur l’utilisation des ressources locales. Cela permet une réelle inclusion des personnes handicapées dans la vie de la société et de la communauté et ainsi une amélioration notable de leurs conditions de vie.

Enfin, la thématique de l’emploi est abordée, par des organisations internationales comme par exemple l’Organisation Internationale du Travail (l’International Labour Organization) basée à Genève, ou d’Organisations Non-Gouvernementales. L’objectif de ces rapports est de valoriser les capacités des personnes handicapées et ainsi favoriser le développement de nouvelles activités professionnelles et d’entrepreneuriat. Il y a une réelle volonté de considérer les personnes handicapées comme des acteurs économiques à part entière.

# Pistes pour de futures recherches

Les travaux de recherche identifiés, en plus de recommandations destinées aux différents acteurs présentés plus haut, donnent quelques orientations vers lesquelles devront, selon les auteurs, se diriger les futures recherches appliquées sur le handicap.

Ainsi les auteurs souhaitent que les futures recherches sur le continent africain s’orientent d’avantage vers le développement économique et la coopération internationale et qu’ils s’axent autour de thématiques spécifiques comme celle du bien-être, propre à l’économie du développement. Les futures recherches devront également encourager les organisations de personnes handicapées à se renforcer par des processus d’« empowerment », afin qu’elles deviennent des acteurs à part entière de l’amélioration des conditions de vie des personnes handicapées.

Il s’agira également dans le futur que la recherche appliquée sur le handicap constitue un champ de recherche distinct de la sphère économique ou sociologique, et ainsi que les futurs chercheurs sur le handicap dégagent de leurs travaux des résultats réellement applicables par les acteurs de terrain.

# Fiches de lecture

Les dix-huit (18) recherches présentées ci-dessous sont issues de la bibliographie principale ; chacune d’entre-elles a fait l’objet d’une fiche de lecture. Ces recherches ont été identifiées comme correspondant le plus aux critères du Centre Ressources. Ces critères sont les suivants :

* le lien entre les résultats de la recherche et la mise en application concrètes des principes de la Convention ONU,
* la collaboration chercheurs / acteurs de terrain,
* l’identification de résultats appliqués ou applicables pour l’amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées.
* L’utilisation d’une méthodologie de recherche

## Farzana Ali, Jill Hanass-Hancock, Verusia Chetty, Saul Cobbing. **Closing the Gap: Sexuality, Education and Disability. Study brief**. Durban. South Africa. 2013

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/158/closing-the-cap-sexuality-education-and-disability.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

Bien que la jeunesse constitue une population cible dans le combat de l’Afrique du Sud contre le VIH et le Sida, les jeunes personnes handicapées ont très souvent été exclues des interventions et par conséquent, manquent de connaissance sur la sexualité et le VIH (1, 2). La documentation indique que les enseignants d’élèves handicapés manquent de compétences et d’outils pour adapter aux élèves les enseignements abordant les thèmes de la sexualité et du VIH (3,4). Les enseignants éprouvent la difficulté d’aborder des sujets sensibles, notamment si ceux-ci sont considérés comme indécents par les parents et la communauté dans son ensemble (3, 4). De plus, les mythes et les idées fausses sur la sexualité des personnes handicapées, telle que l’idée qu’elles sont aséxuées ou “hypersexualisées”, ont mené à croire que les personnes handicapées n’ont pas besoin d’une éducation sexuelle, ne sont pas capables d’en comprendre le contenu ou risqueraient de se dévergonder. Ils mènent également à penser que les personnes handicapées ne sont pas exposées au risque par le VIH (1). Toutefois, les personnes handicapées sont plus exposées au risque d’infection par le VIH (5) car peu éduquées et possèdent moins de connaissances sur le VIH et sont donc plus susceptibles d’être victimes d’abus sexuels et de vivre dans la pauvreté avec un accès limité aux soins.

**Commentaire**

Cette recherche, menée par la section READ (Research Education AIDS and Disability) de HEARD, est centrée sur l’une des préoccupations principales de cette organisation : l’amélioration de la sensibilisation des personnes handicapées au VIH en Afrique de l’est et du sud. L’objectif de cette étude est de penser de nouvelles solutions pour améliorer les Plans Stratégiques Nationaux en y incluant la dimension du handicap. Cette recherche est coopérative, elle a regroupé chercheurs et acteurs de terrain dans le but d’identifier et réduire l’écart entre l’actuelle politique de sensibilisation des personnes handicapées et ce qu’elle devrait être.

## Farzana Ali, Jill Hanass-Hancock, Verusia Chetty, Saul Cobbing. **Closing the Gap: Building capacity to address the relationship between disability and HIV.** End of course report. Durban. South Africa. 2012. 22p.

[Accéder à la notice du support d’application et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/157/closing-the-gap-building-capacity-to-address-the-relationship-between-disability-and-hiv.html%22%20%5Co%20%22Notice%20sur%20le%20site%20du%20Centre%20Ressources%2C%20Closing%20the%20Gap%3A%20Building%20capacity%20to%20adress%20the%20relationship%20between%20disability%20and%20HIV%2C%20nouvelle%20fen%C3%AAtre)

**Traduction du résumé de l’auteur**

Le projet “Closing the gap” vise à renforcer les acquis dans le domaine du handicap et du VIH dans la région de Kwazulu-Natal. Le lien entre le handicap et le VIH est un domaine encore inexploité. D’une part, les personnes handicapées sont plus exposées au risque d’infection par le VIH. D’autre part, depuis le lancement de ART, davantage de personnes survivent, cependant, beaucoup sont handicapées. Ce lien reste mal compris et n’est pas pris en compte dans le système de santé publique dans le sud et l’est de l’Afrique. Le projet “Closing the gap” vise à combler ce vide en s’appuyant sur le travail de HEARD sur le handicap et le VIH. Il a adapté et dirigé trois ateliers sur le handicap et le VIH en ciblant trois groupes différents 1) gestion des soins de santé 2) personnels de santé et 3) personnes handicapées. Le concept et l’approche de ces ateliers ont été dirigés en collaboration avec le Ministère de la Santé, l’association QuadPara et le Département de physiothérapie de l’Université de Kzn, tous situés à Kwazulu Natal. Le lancement et l’adaptation de ces ateliers sont envisagés comme la prochaine étape cruciale en vue de renforcer les acquis et les programmes de lutte contre le VIH. Ces ateliers ont donné lieu à trois manuels d’ateliers, de la documentation, et des études de cas. Cette documentation renseigne les interventions futures et peut potentiellement être appliquée à d’autres lieux en Afrique. Ce projet a apporté des connaissances et des compétences à 60 participants.

**Commentaire**

Ces documents sont le résultat d’ateliers en place au sein du projet Closing the Gap. Ce projet, mené par la section READ (Research Education AIDS and Disability) de HEARD, est centré sur l’un des objectifs premiers du groupe : l’amélioration de la sensibilisation des personnes handicapées au HIV en Afrique du Sud. La mise en place de ces ateliers coopératifs, impliquant personnes handicapées, chercheurs et personnels de santé, correspond à cet objectif et au projet de développer et publier des manuels outils de formation.

## The African Child Policy Forum. **Breaking the silence: violence against children with disabilities in Africa**. Ethiopia – Addis Ababa. 2010. 42p.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/193/breaking-the-silence-violence-against-children-with-disabilities-in-africa.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

Le présent rapport a répertorié l’évolution des formes de violence à l’égard des enfants handicapés tout au long de leur enfance, de leur grande vulnérabilité à la violence physique et émotionnelle et qui ont davantage de risques d’être victimes de violences sexuelles lorsqu’ils atteignent l’âge de la puberté. Le but de ce bilan rétrospectif sur la violence à l’égard des enfants handicapés dans cinq pays Africains (le Cameroun, l’Ethiopie, le Sénégal, l’Ouganda et la Zambie) était d’améliorer la compréhension des schémas et de la dynamique de la violence subie par ce groupe démographique vulnérable et souvent négligé. Ce bilan espère sensibiliser davantage sur la situation des enfants handicapés et promouvoir leur protection contre la violence et la maltraitance. ACPF espère également établir et accompagner un mouvement d’action contre l’invisibilité des enfants handicapés d’Afrique.

**Commentaire**

L’intérêt de cette recherche est qu’elle repose sur des témoignages de personnes handicapées venant de cinq pays différents, collectés par une équipe de recherche pour chaque pays, faisant toutes parties de The African Child Policy Forum. Ce sont donc bien cinq équipes de recherches qui ont participé à la réalisation de cette étude. De plus, ce travail permet de mettre en lumière le contexte expliquant la grande vulnérabilité de ces enfants handicapés face à différents types de violences (stéréotypes, manque d’encadrement et d’accompagnement adapté…). Le manque de connaissances qui existe, concernant la situation de ces enfants handicapés, est également souligné.

Ce travail permet donc de faire ressortir les besoins spécifiques de ces personnes. Des recommandations sont formulées, comme par exemple en matière de soutien et de formation aux aidants, d’appui aux services éducatifs concernant les enfants en situation de handicap, d’appel faits aux gouvernements de prendre leurs responsabilités quant à la protection de ces enfants à travers des lois et des politiques adaptées ou encore de combattre les abus sexuels à tous les niveaux. Elles sont adressées principalement aux professionnels, aux associations de personnes handicapées et de proches, ou encore aux autorités publiques.

L’objectif est de faire progresser les connaissances concernant les violences à l’encontre des enfants en situation de handicap, de mieux comprendre les façons dont ces violences se manifestent, les conséquences qu’elles ont sur la vie de ces enfants et d’élaborer les solutions les plus efficaces permettant de lutter contre.

## W. Ray Norman. **Water, sanitation and disability in West Africa.** The Collaboratory for Strategic Partnerships and Applied Research. Messiah College. USA. March 2010. 143p.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/183/water-sanitation-and-disability-in-west-africa.html%22%20%5Co%20%22Notice%20sur%20le%20site%20du%20Centre%20Ressources%2C%20Water%2C%20sanitation%20and%20disability%20in%20West%20Africa%2C%20nouvelle%20fen%C3%AAtre)

**Traduction du résumé de l’auteur**

Ce rapport débute par un bref aperçu du contexte de l’étude. S’ensuit le résumé des résultats d’une étude qui a évalué: a) le degré ainsi que le type de handicap constatés dans les zones rurales du Mali et b) les difficultés que rencontrent les personnes handicapées pour accéder à l’eau potable et aux infrastructures sanitaires. Un examen détaillé des techniques d’assistance simples pour le pompage de l’eau et son transport, son utilisation domestique et l’utilisation de latrines, sont au cœur de ce document. Le rapport se termine par des propositions pour le développement effectif et le transfert de technologies d’assistance à bas coûts ainsi que la mise place d’environnements non-discriminants pour les personnes handicapées dans le cadre des programmes communautaires WASH.

**Commentaire**

Ce rapport, élaboré grâce à une collaboration de plusieurs acteurs (universitaires et étudiants du Messiah College, World Vision, Handicap International) est un résumé des activités et des conclusions de cette étude. Il s'agit également d'un guide pratique à destination des professionnels du programme WASH (eau, assainissement et hygiène) afin qu'ils développent ce type de programmes en incluant les personnes handicapées.

Le rapport fournit tout d’abord des informations concernant les barrières spécifiques qu’affrontent les personnes handicapées grâce à des interviews réalisées auprès de "chefs de famille" et de personnes handicapées. Ensuite sont exposés des détails concernant la mise en place de technologies d’assistance à bas coûts et également des recommandations pour l’implication des personnes handicapées au sein des communautés où ils vivent.

## Arne H. Eide, Yusman Kamaleri. **Living Conditions among People with Disabilities in Mozambique**, a National Representative Study. INE – FAMOD – SINTEF. Janvier 2009. 128p.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/189/living-conditions-among-people-with-disabilities-in-mozambique-a-national-representative-study.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

Ce rapport de recherche fournit les résultats de la recherche sur les conditions de vie des personnes ayant un handicap fonctionnel au Mozambique. Deux études comparatives de différents indicateurs ont été menées. Ces études incluent i) une étude comparative des foyers comprenant ou non un membre atteint d’un handicap fonctionnel et ii) une étude comparative de personnes atteintes ou non d’un handicap fonctionnel. En outre, une étude détaillée portant précisément sur la situation des personnes souffrant d’un handicap fonctionnel a également été menée.

**Commentaire**

Ce document est une étude représentative qui cherche à comprendre et caractériser les conditions de vie des personnes handicapées et à assister la conception, le contrôle et l’implantation des politiques sur le handicap au Mozambique. L’approche participative est la caractéristique principale de cette étude. Des acteurs de terrain importants dans le champ du handicap ont été intégrés à la conception de l’étude et des personnes handicapées ont été formées et ont travaillé comme recenseurs et en partie comme superviseurs de cette recherche. Les résultats montrent clairement des différences entre les conditions de vie des personnes handicapées et celles des personnes valides, en ce qui concerne par exemple la situation socio-économique ou la vulnérabilité des personnes.

Ce document est à destination des associations de personnes handicapées, des autorités publiques, des chercheurs et des autres acteurs de terrain. Il leur est recommandé de l’utiliser pour leur permettre de mieux cibler leurs actions et ainsi de les rendre plus efficaces. En effet, il permet une meilleure connaissance des conditions de vie des personnes handicapées au Mozambique, pour des politiques et des initiatives adéquates.

## The Ifakara Health Institute Evaluation Team. **Inclusion of Persons with Disabilities in the Health Financing System in Tanzania.** Ifakara Health Institute. Technical Report. August 2013. 44p.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/196/inclusion-of-persons-with-disabilities-in-the-health-financing-system-in-tanzania.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

Ce rapport évalue les barrières et obstacles potentiels que pourraient rencontrer les personnes handicapées lors de l’accès aux services de santé. D’une manière générale, l’objectif de cette étude est de témoigner de l’existence d’obstacles et de contraintes financières auxquelles pourraient se heurter les personnes handicapées dans leur tentative d’accès aux services de soins en Tanzanie. L’étude présente les données des enquêtes menées dans des foyers totalisant 1480 participants, ainsi que les résultats des entrevues approfondies et des groupes de discussions menés dans deux régions en Tanzanie : Tanga et Lindi. Le rapport résume ces conclusions et apporte la preuve du déficit de financement en termes de coûts directs et indirects. Afin de surmonter les nombreux obstacles énoncés dans ce rapport, des recommandations sont formulées sur la manière de combler cette lacune.

**Commentaire**

Cette étude utilise à la fois une méthode quantitative et qualitative. En effet, les auteurs ont réalisé des enquêtes dans des foyers, mais également des entretiens approfondis auprès des personnes concernées et la constitution de groupes de discussion afin de comprendre le lien qui existe entre incapacité et difficulté d’accès aux services de santé dans deux régions en Tanzanie. En ce qui concerne la méthode quantitative, c’est-à-dire les enquêtes dans les foyers, les auteurs ont divisé les répondants en deux groupes : un premier groupe dit groupe traitement (regroupant les foyers comprenant des personnes handicapées) et un deuxième groupe dit de contrôle (foyers où les personnes handicapées sont absentes), sur le modèle d’une méthode par randomisation, afin de souligner les barrières qui s’imposent aux personnes handicapées pour l’accès aux services de santé, et pourquoi les incapacités peuvent favoriser les situations de pauvreté (p.27).

Plusieurs recommandations sont formulées à la fin du document, concernant les politiques et la législation, le financement et les prix, l’accessibilité (p.30) ou encore l’aspect communautaire, reliées aux services de santé (p.31). Elles sont adressées aux décideurs des politiques de santé, des professionnels, des organisations de personnes handicapées et également aux personnes handicapées et leurs familles. L’idée principale de cette étude est de renforcer les organisations de personnes handicapées afin de rendre plus autonomes dans la prise de décision et la vie quotidienne les personnes handicapées et leurs familles. De plus, il ressort que la réhabilitation basée sur la communauté est fondamentale pour améliorer l’accès aux services de santé pour les personnes handicapées en zone rurale.

## Hisayo Katsu. **Disabilities, Human Rights and International Cooperation – Based Approach and Lived Experiences of Ugandan Women with Disabilities.** The Center for Human Rights of Persons with Disabilities. Publications Series n°8. 2012.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/197/disabilities-human-rights-and-international-cooperation-human-rights-based-approach-and-lived-experiences-of-ugandan-women-with-disabilities.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

L’objectif de cette étude était d’enquêter sur les approches de la coopération internationale pour le développement reposant sur les droits de l’homme, en faveur des personnes handicapées en Ouganda. Etant donné la complexité du thème de l’étude et son implication dans des situations de la vie réelle des personnes handicapées, une étude de cas et une approche participative, entre autres, ont été appliquées pour créer des connaissances approfondies sur le thème, en particulier du point de vue de femmes handicapées ou sourdes au sein des communautés.

**Commentaire**

Cette étude présente à la fois un aspect théorique via la présentation de différents concepts, et une dimension pratique à travers des études de cas de femmes handicapées. Il s’agit de cerner les conditions de vie de personnes handicapées, notamment de femmes présentant des incapacités auditives, via une approche basée sur les droits de l’homme.

Concernant la méthodologie, un dialogue permanent avec les différents acteurs de terrain, notamment les associations de personnes handicapées, a été instauré par l’auteur. De plus, les associations de personnes handicapées se prononcent sur les résultats de l’enquête transposés à leurs activités et terrains d’action. Concernant les résultats, l’étude permet de dégager quatre principales conclusions. Tout d’abord, l’approche participative pose des problèmes importants. En effet, l’auteur nous montre bien que les personnes interrogées n’ont pas toutes les mêmes capacités pour répondre à un questionnaire particulier. De plus, le handicap n’est pas, dans la majorité des cas, encore considéré par la plupart des acteurs de terrain comme un enjeu en relation avec la problématique des droits de l’homme. L’autodétermination des personnes handicapées dans la revendication de leurs droits n’est pas non plus présente dans la majorité des cas étudiés par cette recherche. Enfin, envisager le handicap par une approche des droits de l’homme pose des problèmes dans la pratique, notamment une instrumentalisation de cette thématique par certains acteurs.

L’auteur encourage les futurs chercheurs à se pencher sur la thématique du bien-être. Les futures recherches pourront également se porter sur la coopération internationale et le développement, en ce qui concerne les tractations politiques dans ces domaines. De plus, elle prévient qu’une approche participative doit toujours prendre en compte les différents environnements, notamment sociaux, et les relations de pouvoir locales dans lesquelles évoluent les personnes interrogées.

Ainsi, cette étude intéresse particulièrement les associations de personnes handicapées et les chercheurs intéressés par une approche axée sur les droits de l’homme grâce à une méthodologie intéressante combinant concepts théoriques et applicabilité des résultats sur le terrain.

## Arne H. Eide, Mitch E. Loeb. **Data and statistics on disability in developing countries.** Disability KAR – Knowledge and Research. USA. July 2005.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/206/data-and-statistics-on-disability-in-developing-countries.html%22%20%5Co%20%22Notice%20sur%20le%20site%20du%20Centre%20Ressources%2C%20Data%20and%20statistics%20on%20disability%20in%20developing%20countries%2C%20nouvelle%20fen%C3%AAtre)

**Traduction du résumé de l’auteur**

SINTEF Health Research a été commandée par le programme des connaissances et de la recherche (DFID) en 2005 pour enquêter sur le handicap et les statistiques dans les pays en développement. Les méthodes appliquées comprenaient un examen d’initiatives internationales pertinentes et un atelier avec des organisations de personnes handicapées (OPH) et des chercheurs de l’Afrique australe en tant que participants. Le coeur de cette stratégie est le contrôle et l’implication des organisations de personnes handicapées, un lien étroit entre recherche et application et des mesures à long terme de renforcement des capacités des organisations de personnes handicapées.

**Commentaire**

La méthode utilisée dans ce rapport se caractérise par l’utilisation de plusieurs initiatives internationales (revues de littérature, notamment de travaux statistiques sur le handicap dans les pays concernés par exemple) ainsi que par la tenue d’un atelier de travail avec des associations de personnes handicapées. Ce rapport vise à faire ressortir le lien qui existe entre pauvreté et handicap de par l’analyse des conditions de vie des personnes handicapées. Les associations de personnes handicapées ont largement participé à l’élaboration de ce rapport, qui est l’objectif premier de l’atelier organisé. Il s’agit de donner une place de premier plan aux associations de personnes handicapées afin de mesurer l’applicabilité réelle des résultats, et leur pertinence, issus des recherches portant sur les conditions de vie des personnes handicapées.

Plusieurs recommandations sont formulées à la fin du rapport. Ces dernières s’adressent à tous les acteurs, de terrain et de recherche, et concernent les recherches portant sur le champ du handicap qui seront menées dans le futur et applicables sur le terrain. Ainsi, il apparaît aux yeux des auteurs comme primordial que les recherches sur le handicap, bien que le terme d’applicabilité ne soit pas énoncé, puissent être autant que possible initiées et contrôlées par les associations de personnes handicapées, afin de garantir cette applicabilité des résultats, considérée ici comme essentielle à l’utilité de la recherche. La collaboration entre tous les acteurs susceptibles d’avoir un intérêt dans le champ du handicap est également présenté comme une nécessité si l’on veut constituer la recherche sur le handicap comme une discipline à part entière. Ces recommandations peuvent être réalisables qu’à la condition d’un renforcement des capacités des associations de personnes handicapées dans l’initiative, l’autonomie et la gestion de projets.

## Senesho Jaco M. **Inclusion of High School Learners in the Mainstream: Ecological Niche.** Faculty of Education. University Fort Hare, East London. South Africa. 2012. 5p.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/88/inclusion-of-high-school-learners-in-the-mainstream-ecological-niche.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

Le but de l’étude était de définir les connaissances et l’attitude des enseignants en formation pour faciliter les pratiques d’intégration dans les classes. Un échantillon de cent vingt-trois étudiants d’une licence en Sciences de l’Education d’une université technologique ont participé à l’étude. Un questionnaire a été utilisé pour en recueillir les données. L’étude en question révèle que les professeurs en formation ont une attitude positive à l’égard de l’éducation inclusive. Ils conviennent que cela améliore l’interaction sociale et ainsi minimise les attitudes négatives à l’égard des élèves ayant des besoins spécifiques. L’étude révèle également que la collaboration entre enseignants du système classique et éducateurs spécialisés est importante et qu’il doit y avoir des directives claires pour la mise en œuvre de l’éducation inclusive. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour apprendre aux professeurs en formation comment fonctionner dans la complexité d’une salle de classe comprenant à la fois des élèves normaux et des élèves handicapés. Les conclusions de l’étude ont des répercussions importantes pour les maîtres de conférences, les enseignants et toutes parties directement ou indirectement intéressées par la mise en place de l’éducation inclusive.

**Commentaire**

Cette étude est centrée la connaissance et la perception des professeurs en formation concernant l’école inclusive en Afrique du Sud. L’auteur, un anthropologue à l’Université de Fort Hare de Londres, a travaillé sur un échantillon de 120 étudiants de troisième année à Central University of Technology de Free State (Afrique du Sud). Avec un taux de réponse de 100% à son questionnaire et le traitement des données collectées, l’auteur a pu formuler des recommandations pour améliorer les compétences des futurs enseignants concernant l’éducation inclusive.

## Human Rights Watch. **“Like a Death Sentence” Abuses against Persons with Mental Disabilities in Ghana.** North America. October 2012. 95p.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/91/like-a-death-sentence-abuses-against-persons-with-mental-disabilities-in-ghana.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

On estime à 2.8 millions le nombre de personnes atteintes de déficience mentale au Ghana. On pense que 650,000 d’entre elles souffrent de déficiences mentales sévères. Dans le pays, le handicap mental est généralement considéré (également par les personnes atteintes d’un handicap mental elles-mêmes) comme causé par des esprits ou des démons. En se concentrant sur le sud du pays, ce rapport examine les expériences des personnes handicapées mentales au Ghana, dans les trois principales zones où ils reçoivent des soins: la communauté, les trois hôpitaux psychiatriques du pays et les “prayer camps” résidentiels.

(...) Les personnes handicapées au Ghana interviewées par Human Rights Watch, voient leurs droits fondamentaux bafoués dans les centres psychiatriques et les “prayer camps”. Ce qui suit en est une liste non exhaustive: admission d’office, détention arbitraire et prolongée, surpeuplement et mauvaise hygiène, enchaînement et isolement forcé, absence d’abris, privation de nourriture, privation de soins adéquats, traitement obligatoire, la stigmatisation et ses conséquences, agressions physiques et verbales, thérapie par électrochocs, sévices à l’égard les enfants handicapés.(...) Une attention immédiate est requise pour s’attaquer aux violations des droits de l’homme exposées dans ce rapport.

Avec la ratification par le Ghana du CRPD, le gouvernement doit rapidement revoir sa législation et ses politiques en matière de santé mentale et de handicap pour garantir le respect de ses obligations juridiques internationales. Il doit aussi adopter des mesures législatives et des mécanismes pour règlementer les prestataires de services non-orthodoxes y compris les “prayer camps”. Il serait souhaitable d’introduire l’enregistrement officiel auprès des autorités sanitaires gouvernementales, le contrôle régulier des services et la formation des personnels des “prayer camps”. Le gouvernement doit aussi créer des services communautaires de santé mentale et de soutien pour que les personnes souffrant de déficience intellectuelle puissent vivre facilement dans la communauté et en dehors des institutions telles que les hôpitaux psychiatriques et les “prayer camps”. Permettre aux personnes handicapées de sortir des établissements psychiatriques pour retourner dans leurs communautés encouragera certainement un mode de vie indépendant dans un environnement moins restrictif.

**Commentaire**

Ce rapport contient les données de l’étude menée par Human Rights Watch concernant la question des abus faits aux personnes ayant une déficience intellectuelle au Ghana. La recherche est basée sur une méthode participative et a été menée dans trois parties différentes du pays où les hôpitaux psychiatriques et les « prayer camps » sont concentrés. Les personnes handicapées, leurs familles et proches, les équipes soignantes, professionnels des agences représentant les Nation Unies et les institutions internationales ont été interviewés. Le rapport donne des recommandations destinées au gouvernement du Ghana pour des actions à court et long terme.

## Human Rights Watch. **HIV and Disability.** Brochure. 2012. 16p.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/98/hiv-and-disability.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

On estime souvent que les personnes handicapées présentent un risque plus faible d’infection par le VIH que leurs paires non handicapés, parce qu’elles sont asexués, qu’elles sont moins susceptibles de consommer de l’alcool ou de la drogue, et parce qu’elles sont moins exposées que les autres aux risques de violences et agressions sexuelles. Un nombre croissant de recherches prouve que ces suppositions sont fausses : les personnes handicapées ont le même taux d’activité sexuelle et de toxicomanie que les personnes non handicapées. En effet, les personnes handicapées peuvent être plus vulnérables au VIH parce qu’elles ont plus de chance d’être abusées, marginalisées, de faire l’objet de discrimination, d’être analphabètes et plus pauvres que les personnes non handicapées. Pourtant, les personnes handicapées ont été largement ignorées, et quasiment invisibles, dans le lutte contre le VIH. Elles sont rarement inclues dans les débats sur les politiques concernant le VIH et sont absentes du programme des associations communautaires de lutte contre le VIH, des organismes de santé locaux et internationaux, et des agences gouvernementales. Le gouvernement et les organisations de lutte contre le VIH doivent reconnaître le problème de l’invisibilité touchant les personnes handicapées atteintes du VIH et commencer à cibler cette population avant que les épidémies ne se propagent davantage. Les personnes handicapées doivent être inclues dans la création et le développement de programmes dont elles sont censées bénéficier, honorant ainsi le principe “Rien sur nous sans nous”.

**Commentaire**

Ce document est le support utilisé lors d’une conférence organisée par Human Rights Watch concernant la question du handicap et du VIH. Il donne des exemples de bonnes pratiques de terrain issues du Canada, du Kenya, de l’Amérique Centrale et de la Jamaïque. Dans les pays émergents, les personnes handicapées n’ont pas réellement accès aux soins médicaux ou aux centres de prévention. Ce document a pour objectif d’augmenter la sensibilisation des gouvernements mais aussi des Nations Unies et des organisations internationales dans la lutte contre le VIH. Les recommandations évoquées sont de créer des centres médicaux spéciaux pour accompagner les personnes handicapées et financer la recherche sur les questions du VIH et du handicap. Ce document est également destiné aux personnes handicapées et aux acteurs de terrain.

## Pasha, Nyokangi. **Addressing gender-based violence at schools for learners with intellectual disability in Gauteng, South Africa: a multiple case study**. Africa Education Review. 2012. Vol 9 sup 1, 21p.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/161/addressing-gender-based-violence-at-schools-for-learners-with-intellectual-disability-in-gauteng-south-africa-a-multiple-case-study.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

Le document présente une partie des conclusions de l’étude qui portaient sur les violences sexuelles dans deux écoles qui accueillent spécialement des élèves atteints d’une déficience intellectuelle légère dans la province du Gauteng. Il se penche particulièrement sur les suggestions des participants pour faire face à la violence sexuelle dans ces écoles. Une étude de cas des modèles de recherches qualitatives a été menée pour examiner le problème. Des données ont été recueillies à l’aide de groupes témoins et d’entrevues individuelles avec 16 élèves (11 garçons et 5 filles) atteints d’une déficience intellectuelle légère. Des entretiens individuels ont également été menés auprès de membres du soutien à l’éducation à savoir l’infirmière de l’école et le travailleur social. Une analyse des documents de l’école (le livre des incidents) a été menée comme stratégie pour compléter les données collectées par le biais des entrevues. Le contenu des données a été analysé et les conclusions sont présentées comme suit: a) campagnes d’information sur les violences sexuelles; b) groupes de discussion unisexes abordant des sujets pertinents; c) transmission d’une éducation à la sexualité appropriée et (d) intensification de la supervision de zones particulières considérées comme zones sensibles de violences sexuelles à l’école. Des stratégies d’intervention sont proposées, pouvant être efficaces si elles se font en collaboration avec des règles et des politiques claires et fonctionnelles luttant contre les violences sexuelles à l’école, et des programmes de formation des enseignants pour leur donner les moyens de gérer les incidents signalés.

**Commentaire**

Cette étude porte sur les violences sexuelles au sein des écoles spécialisées pour les personnes handicapées en Afrique du Sud. L’objectif est d’identifier quelles sont les stratégies les plus adaptées pour aborder la thématique de la violence sexuelle dans les écoles spécialisées de manière à assurer aux élèves un meilleur environnement. L’étude a impliqué des élèves ayant une incapacité intellectuelle ainsi que des acteurs de terrain. Elle fait directement référence dans son contenu aux articles 1, 6 et 34 de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées. Les limites de l’étude et les recommandations sont exprimées par les auteurs à la page 17 du document. Contenu payant accessible sur le site internet Taylor and Francis Online.

## Barriga S. **« As if we aren’t human » Discrimination and violence against women with disabilities in Nothern Uganda**. Human Rights Watch. 2010. 20p.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/49/as-if-we-aren-t-human-discrimination-and-violence-against-women-with-disabilities-in-northern-uganda.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

Dans “As if we aren’t human”, Human Rights Watch examine les expériences de femmes ayant eu un handicap avant la guerre et celles devenues handicapées en raison du conflit, des mines, de blessures par balle, de mutilations et de brûlures. Les femmes handicapées vivent la stigmatisation et l’isolement, les violences sexuelles et sexistes et rencontrent des entraves à l’accès à la justice. Elles souffrent également d’une inégalité d’accès aux soins en rééducation, en santé maternelle, en planification familiale, et en reproduction, notamment au dépistage, à la prévention et traitement et du VIH.

**Commentaire**

Ce rapport est publié par l’organisation non gouvernementale Human Rights Watch. Les chercheurs se sont associés à des acteurs de terrain pour mener ce travail d’enquête et de collecte de témoignages. Ce rapport condamne les violations des droits des femmes handicapées en Ouganda, en s’appuyant sur l’article 6 (femmes handicapées) et 16 (le droit de ne pas être soumis à l’exploitation, la violence et les abus). Ce rapport formule plusieurs recommandations qui pourraient intéresser d’autres pays et d’autres organisations internationales.

## Trani JF, Bah O, Bailey N, Browne J, Groce N, Kett M. **Disability in and around urban areas of Sierra Leone.** Leonard Cheshire Disability. United Kingdom. 2010. 65p.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/203/disability-in-and-around-urban-areas-of-sierra-leone.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

La Sierra Leone a été choisie comme lieu pour le premier rapport pour plusieurs raisons: Leonard Cheshire Disability a été très présent dans le pays pendant plus d’une décennie, et les associations locales partenaires de Leonard Cheshire y sont actives depuis cinquante ans. La Sierra Leone a connu une décennie de guerre civile dans les années 90 et en dépit des nombreuses interventions internationales, elle reste le dernier de la liste de tous les pays à en juger par ses indicateurs de développement. Notre recherche a produit des données sur les conditions de vie actuelles en Sierra Leone et compare le quotidien des personnes handicapées et non handicapées. Les résultats de cette enquête pilote peuvent être utilisés comme point de repère pour mesurer et évaluer des changements futurs dans la vie des personnes handicapées en Sierra Leone. Ce rapport présente les résultats d’une enquête pilote menée dans cinq zones choisies à travers le pays entre Juin et Juillet 2009. 424 sondés ont été sélectionnés de façon aléatoire dans 11 villages de 6 des 14 provinces du pays. Ces régions étaient toutes dans, ou à proximité de zones urbaines et pour cette raison et dû à la taille restreinte de l’échantillon, les résultats ne peuvent être généralisés à l’ensemble du pays. Néanmoins, l’enquête identifie des tendances intéressantes dans un grand nombre des domaines clés notamment l’éducation, l’emploi, la santé et la participation sociale et donne un aperçu des expériences des personnes handicapées. Enfin, le gouvernement Sierra- Léonais a ratifié et signé la convention des Nations Unis relative aux droits des personnes handicapées (UNCRPD). Cette enquête étude peut les aider à s’assurer que les politiques soient efficaces du point de vue des personnes handicapées dans un contexte de ressources limitées, et mettre en lumière les lacunes particulières dans la mise à disposition des ressources, des services, et des politiques.

**Commentaire**

Cette étude a pour objectif de dresser un état des lieux du mode de vie des personnes handicapées en Sierra Leone, et plus généralement dans les pays en développement. Elle constitue la première étape d’un important projet de recherche sur différents pays dans lesquels Leonard Cheshire Center for Disability est présent. Différents types de données ont été collectés dans cette étude : des données démographiques, relatives au handicap, à la santé, l’éducation, au travail et à l’emploi, ainsi qu’à la participation sociale ou encore aux difficultés d’accès aux ressources. La collecte de ces données a impliqué des personnes handicapées vivant dans les zones urbaines et périurbaines. Il manque dans cette recherche la formulation de recommandations pouvant améliorer la situation en Sierra Leone.

## Ncube J, Macfayden P. **Young voices on the UN convention on the rights of persons with disabilities.** Leonard Cheshire International. United Kingdom. 2006. 24p.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/148/young-voices-on-the-un-convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

Ce rapport résume les conclusions d’une série de groupes de discussion à thème menés fin 2005 et début 2006. Les groupes ont rassemblé 222 personnes handicapées venant de 12 pays. Elles étaient presque toutes âgées de 17 à 26 ans, composées d’à peu près autant de jeunes hommes et de jeunes femmes ayant divers types de handicap. Pourquoi consacrer tant d’efforts pour consulter des jeunes handicapés? D’abord, parce que bien que dans de nombreux pays en développement les jeunes représentent plus de la moitié de la population, ils sont rarement consultés. Deuxièmement, comme les Nations Unies se dirigent vers un “projet de convention internationale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées (Convention des Nations Unies), il semblait essentiel de donner la possibilité aux jeunes de valider, contribuer ou être en désaccord avec les questions qui constituent les articles de cette convention. Et enfin, parce que le monde dans lequel vivent les personnes handicapées a un besoin urgent d’une coopération accrue avec de nouveaux leaders et penseurs. Le processus de consultation pourrait jouer un rôle dans le développement d’un nouveau leadership pour le futur du mouvement des personnes handicapées.

**Commentaire**

Ce rapport est le résultat d’une recherche menée par Leonard Cheshire International auprès de jeunes gens handicapés venant de pays en développement en Asie, Afrique et Amérique Latine. Ce travail analyse les difficultés clés rencontrées par ces personnes dans leur vie quotidienne, par le biais de groupes de travail. L’objectif est de prendre en compte l’opinion de ces jeunes personnes et de les aider à formuler leurs besoins au regard des dispositions de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées. Ce document synthétise les thématiques clés au regard des différents articles de la Convention.

## Swedish Organization of Disabled Persons International Aid Association. **Community-based rehabilitation as we have experienced it, voices of persons with disabilities**. Geneva, World Health Organization. 2002. 45p.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/153/community-based-rehabilitation-as-we-have-experienced-it-voices-of-persons-with-disabilities.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

La réadaptation à base communautaire a été mondialement préconisée pendant plus de 20 ans comme étant au cœur de la stratégie pour l’amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées. Bien qu’il ait été souligné que les personnes handicapées devraient activement participer à la planification et à la mise en place en place de toutes mesures affectant leurs droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels, les personnes handicapées ne sont pas encore suffisamment impliquées dans les évaluations et les analyses d’impact. Sur la base des observations de ces lacunes dans les précédentes évaluations, la Swedish Organizations of Disabled Persons International Aid Association (SHIA) et l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sont arrivés à la conclusion qu’il était temps d’étudier l’impact de la réadaptation à base communautaire après vingt ans d’existence, du point de vue des personnes handicapées, tant les enfants que les adultes.

**Commentaire**

Ce rapport, réalisé par l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et Swedish Organizations of Disabled Persons International Aid Associations, est basé sur une étude des programmes de réadaptation à base communautaire au Ghana, Népal et Guyana. L’objectif de cette étude est de déterminer quels sont les points forts et les lacunes de ces programmes sur la qualité de vie des personnes handicapées. De manière à identifier ces différents aspects, des personnes handicapées prenant part à ces programmes ont été interviewées. Bien qu’un peu daté, ce rapport de recherche peut intéresser les professionnels, à travers les différentes recommandations exprimées à partir de la page 36 du document.

## Naidu E, Haffejee S, Vetten L, Hargreaves S. **On the margins: violence against women with disabilities.** CSVR. 2005. 47p.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/180/on-the-margins-violence-against-women-with-disabilities.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

Dans quelle mesure ces statistiques saisissent-elles la violence à l’égard des femmes handicapées? En outre, la nature des violences dont elles font l’objet sont-elles différentes, de quelque manière que ce soit, de celles subies par les femmes non handicapées? Les femmes handicapées peuvent-elles avoir accès à leurs droits légaux et à l’aide dont disposent certaines femmes non handicapées? Pour tenter de répondre à ces questions et de cette manière, commencer à traiter le problème de la marginalisation des femmes handicapées, le Centre for the study of Violence and Reconciliation (CSVR) a entrepris un projet de recherche exploratoire à petite échelle sur les violences sexistes à l’égard des femmes handicapées, leur vulnérabilité particulière face à la violence et les obstacles auxquels elles sont confrontées pour obtenir de l’aide. L’étude se concentre sur les femmes ayant un handicap physique, visuel et auditif. Les femmes souffrant de troubles du développement (ou mentaux) ne sont pas inclues dans le champ de l’étude. Etant une petite étude exploratoire, le but n’était pas non plus d’établir des statistiques sur la prévalence des violences sexistes touchant les femmes handicapées.

**Commentaire**

La recherche a été menée par l’organisme sud-africain Centre for the Study of Violence and Reconciliation, impliqué notamment dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Basée sur des ateliers réalisés au préalable, la recherche a pour objectif de répondre aux thématiques énoncées par les participants : rendre visibles les violences faites aux femmes handicapées, enquêter sur l’accès à la justice pour ces femmes, et formuler des recommandations pour lutter contre leur exclusion. La méthodologie employée est basée sur de nombreux entretiens, y compris avec des femmes handicapées, et sur une étude approfondie de la documentation, des recherches et politiques existantes dans ce domaine. Les recommandations exprimées dans la dernière partie du document et adressées aux organisations gouvernementales et non gouvernementales, portent sur cinq points principaux : la sensibilisation, le développement de la recherche, le développement de services accessibles aux femmes handicapées, et la législation. Le document peut intéresser les organisations de personnes handicapées et les associations dans leur lutte contre les violences faites aux personnes handicapées, en particulier les femmes.

## Salmonsson A. **Disability is not ability. A baseline study of steps taken towards inclusive education in Blantyre and Machinga districts in Malawi**. Institute of Public Management. Stockholm. 2006.

[Accéder à la notice de la recherche et aux documents complets dans la base documentaire du Centre Ressources.](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/160/disability-is-not-inability-a-baseline-study-of-steps-taken-towards-inclusive-education-in-blantyre-balaka-and-machinga-districts-in-malawi.html)

**Traduction du résumé de l’auteur**

L’étude a été menée pendant la période du 16 au 27 Janvier 2006. En plus de l’étude de la documentation existante, des réunions ont été organisées avec un certain nombre de personnages clés dans des ministères au niveau central et au niveau régional, des visites ont été effectuées dans les associations de personnes handicapées, les écoles primaires et dans les établissements et centres de formation professionnelle. L’étude s’intéresse au programme de réadaptation à base communautaire et à l’éducation inclusive dans les régions de Blantyre, Machinga et Balaka. Le Malawi a adopté le modèle “une société inclusive-une société pour tous”. Dans ce contexte, la réadaptation à base communautaire et l’enseignement font face à d’importants défis. La réadaptation à base communautaire est bien intégrée dans la structure administrative des régions. Elle a un impact mais a besoin d’un soutien accru. L’enseignement connait des taux d’inscription élevés dans l’enseignement primaire. Le nombre d’enfants handicapés dans les écoles classiques augmente. Par conséquent, les besoins d’éducation spécialisée dans les écoles classiques augmentent. L’étude rend compte des accomplissements et contraintes des mesures prises pour l’égalisation des chances des personnes handicapées et émet des recommandations pour davantage de soutien.

**Commentaire**

Ce document aborde le thème des programmes de réhabilitation à base communautaire et de l’école inclusive au Malawi. L’objectif de cette étude est de permettre l’amélioration et le développement des systèmes éducatifs inclusifs. Les recommandations exprimées à la fin du document répondent d’ailleurs à ces objectifs. L’étude a été réalisée à partir d’une analyse documentaire et de rencontres avec les représentants d’autorités politiques. Des interviews ont également été menées avec les Organisations de Personnes Handicapées, des enseignants, parents, et élèves. Ce document peut intéresser les législateurs et les Organisations de Personnes Handicapées sur le thème de l’école inclusive et des programmes de réhabilitation à base communautaire.

# Bibliographie commentée

Cette bibliographie regroupe les trente-neuf (39) travaux de recherche qui ont été identifiés lors du premier mapping sur la recherche appliquée en Afrique. Ces références ont été retenues pour leur adéquation avec les critères du Centre Ressources. Une certaine souplesse dans l’application de ces critères a cependant dû être adoptée, de manière à rendre compte au mieux des besoins en matière de recherche.

Pour chaque recherche, un lien menant à cette recherche est disponible en cliquant sur le titre (la plupart étant en accès libre).

* **Albu M.** [**Economic Empowerment of disabled people: lessons from northern Uganda on developing the market for enterprise based training services**](http://www.value-chains.org/dyn/bds/docs/463/APT%20Uganda%20Disabled%20People%202005.pdf)**. APT Enterprise Development. UK. 2005. 15p. (accès libre)**

Ce document présente un projet de trois ans de recherche qui vise à améliorer les conditions d’accès aux services de formation intégrés aux entreprises pour les personnes handicapées et ainsi garantir un processus d’autonomisation économique des personnes handicapées.

* **Aldersey H. M.** [**Family perceptions of intellectual disability: Understanding and support in Dar Es Salaam.**](http://www.ajod.org/index.php/ajod/article/viewFile/32/36) **African Journal of Disability. USA. 2012. 12p. (accès libre)**

Comment les familles perçoivent-elles la déficience intellectuelle de leur enfant ? Dans cet article, les auteurs ont cherché à répondre à cette question en échangeant avec les familles au sujet de leur compréhension du handicap, de leurs attentes et de leurs besoins.

* **Barriga S.** [**« As if we aren’t human » Discrimination and violence against women with disabilities in Nothern Uganda**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/49/as-if-we-aren-t-human-discrimination-and-violence-against-women-with-disabilities-in-northern-uganda.html)**. Human Rights Watch. 2010. 79p. (accès libre)**

Ce rapport prend appui sur les articles 6 et 16 de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées, et concerne les discriminations et violences faites aux femmes handicapées.

* **Eide Arne H., Yusman Kamaleri.** [**Living Conditions among People with Disabilities in Mozambique**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/189/living-conditions-among-people-with-disabilities-in-mozambique-a-national-representative-study.html)**, a National Representative Study. INE – FAMOD – SINTEF. Janvier 2009. 128p. (accès libre)**

Cette étude est destinée à évaluer la qualité de vie des personnes handicapées au Mozambique, de manière à guider au plus juste les politiques publiques.

* **Eide H. Arne, Mitch E. Loeb.** [**Data and statistics on disability in developing countries**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/206/data-and-statistics-on-disability-in-developing-countries.html)**. Disability KAR – Knowledge and Research. USA. July 2005. (accès libre)**

Ce document est une étude statistique sur le handicap dans les pays en développement. Ce travail est centré sur différents aspects tels que les politiques publiques et l’inclusion des personnes handicapées.

* **Eide A. H., Kamaleri Y.** [**Living conditions among people with disabilities in Lesotho, a national representative study**](http://www.lnfod.org.ls/uploads/1/2/2/5/12251792/report_lesotho_3101111.pdf)**. SINTEF, Lesotho National Federation of Organisations of Disabled. Oslo. 2011. 110p. (accès libre)**

Cette recherche, menée entre 2009 et 2010, tend à comparer les modes de vie des personnes handicapées et non handicapées. Elle s’inscrit dans un cadre plus large de comparaison des résultats pour différents pays africains.

* **Ethiopian National Disability Action Network (ENDAN), Comitato Collaborazione Medica (CCM).** [**Research on standard disability survey tools and measurement**](https://www.cbm.org/article/downloads/82788/Research_report.pdf)**. Ethiopia. 2010. 40p. (accès libre)**

L’objectif de cette recherche est d’élaborer un outil d’uniformisation pour la collecte et le traitement des données concernant les personnes handicapées.

* **Ethiopian National Disability Action Network (ENDAN), Comitato Collaborazione Medica (CCM).** [**Guidelines for disability data collection tools and measurement**](http://www.cbm.org/article/downloads/82788/Guidelines_for_data_collection_tools.pdf)**. Ethiopia. 2010. 44p. (accès libre)**

Ce document a été élaboré à partir des résultats de la recherche (**Ethiopian National Disability Action Network (ENDAN), Comitato Collaborazione Medica (CCM) (2010).** [**Research on standard disability survey tools and measurement**](https://www.cbm.org/article/downloads/82788/Research_report.pdf)**.).** Il s’agit d’un guide offrant un cadre pour la collecte et le traitement des données concernant les personnes handicapées, de manière à pouvoir effectuer des comparaisons pertinentes entre les résultats de différentes régions.

* **Farzana Ali, Jill Hanass-Hancock, Verusia Chetty, Saul Cobbing.** [**Closing the Gap: Building capacity to address the relationship between disability and HIV**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/157/closing-the-gap-building-capacity-to-address-the-relationship-between-disability-and-hiv.html)**. End of course report. Durban. South Africa. 2012. 22p. (accès libre)**

Cette recherche a été menée afin d’améliorer la sensibilisation des personnes handicapées face au VIH.

* **Farzana Ali, Jill Hanass-Hancock, Verusia Chetty, Saul Cobbing.** [**Closing the Gap: Sexuality, Education and Disability**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/158/closing-the-cap-sexuality-education-and-disability.html)**. Study brief. Durban. South Africa. 2013. (accès libre)**

Cette recherche a pour objectif de réduire l’écart entre les politiques de sensibilisation des personnes handicapées face au VIH et les besoins réels en termes de sensibilisation.

* **Guilbert M.** [**Count Us In ! How to make sure that women with disabilities can participate effectively in mainstream women’s entrepreneurship development activities?**](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/publication/wcms_106558.pdf) **International Labour Organization. Geneva. 2008. 51p. (accès libre)**

Ce travail est un guide pratique visant à permettre aux femmes handicapées de bénéficier pleinement des activités de « Women Entrepreneurship Development ». Il vise à garantir l’établissement de projets inclusifs concernant les activités professionnelles des femmes en situation de handicap.

* **Groce N. E., Trasi R.** [**Rape of individuals with disability in the age of AIDS : The folk belief of « Virgin Cleansing »**](http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CCoQFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.africacampaign.info%2Fuploads%2Fmedia%2Fvirgin_rape_and_hiv_01.doc&ei=omnbU8iWIYHb0QXW7YHYBA&usg=AFQjCNGYH2jLwnAHWaZCUI5JemaObOp1QA&bvm=bv.72197243,d.d2k)**. Yale School of Public Health. 2004. 5p. (accès libre)**

Cette étude porte sur les croyances accompagnant le viol des personnes handicapées et notamment des jeunes, par des personnes infectées par le virus du Sida. Les auteurs veulent démontrer que les personnes handicapées sont très souvent victimes de viols car considérées comme inactives sexuellement, et donc vierges, souffrant ainsi du mythe de guérison du virus par transmission à une personne vierge.

* **Grut L., Mji G., Ingstad B., Braathen S. H.** [**Accessing community health services: challenges faced by poor people with disabilities in a rural community in South Africa.**](http://www.ajod.org/index.php/ajod/article/view/19/34) **African Journal of Disability. Art #19. South Africa. 2012. 7p. (accès libre)**

Cet article concerne l’accès aux soins des personnes handicapées en Afrique du Sud. L’objectif de ce travail est d’identifier les mécanismes empêchant l’accès au soin des personnes handicapées, même si ces services sont ouverts et disponibles.

* **Handicap International.** [**Good practices for the economic inclusion of people with disabilities in developing countries: funding mechanisms for self-employment**](http://www.handicap-international.org/uploads/media/goodpractices-GB-2coul.PDF)**. Handicap International. 2006. 112p. (accès libre)**

L’objectif de ce travail est d’identifier les outils, les pratiques, les stratégies et les méthodes qui permettent de s’assurer de la durabilité et de l’efficacité des projets visant à favoriser l’emploi des personnes victimes de l’explosion de mines et des personnes handicapées.

* **Héraud M.** [**Malédiction et handicap : à qui la faute ?**](http://valid.handicap-international.fr/fileadmin/documents/publications/MaledictionHandicap.pdf) **Handicap International. France. 2005. 19p. (accès libre)**

Cet article est extrait d’une étude plus large. Cette dernière vise à déconstruire le constat que certains professionnels du développement font en pensant que sur le continent africain, les facteurs culturels contribuent à l’exclusion des personnes handicapées.

* **Hisayo Katsu.** [**Disabilities, Human Rights and International Cooperation – Based Approach and Lived Experiences of Ugandan Women with Disabilities.**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/197/disabilities-human-rights-and-international-cooperation-human-rights-based-approach-and-lived-experiences-of-ugandan-women-with-disabilities.html) **The Center for Human Rights of Persons with Disabilities. Publications Series n°8. 2012. (accès libre)**

Cette recherche concerne la thématique de l’égalité et de la non-discrimination, des personnes handicapées, et en particulier des femmes.

* **Human Rights Watch.** [**HIV and Disability**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/98/hiv-and-disability.html)**. Brochure. 2012. 16p. (accès libre)**

Ce document est une brochure présentant les exemples de bonnes pratiques de certains pays concernant la sensibilisation des personnes handicapées aux risques du VIH.

* **Human Rights Watch.** [**“Like a Death Sentence” Abuses against Persons with Mental Disabilities in Ghana.**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/91/like-a-death-sentence-abuses-against-persons-with-mental-disabilities-in-ghana.html) **North America. October 2012. 95p. (accès libre)**

Cette étude concerne les abus dont sont victimes les personnes handicapées. Elle contient des recommandations destinées aux différents acteurs pouvant être impliqués dans cette question.

* **International Labour Organization.** [**Doing business in Addis Ababa: case studies of women entrepreneurs with disabilities in Ethiopia**](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/%40ed_emp/%40ifp_skills/documents/publication/wcms_106562.pdf)**. International Labour Organization. Genève. 2003. 53p. (accès libre)**

Ce document est une compilation de plusieurs témoignages de femmes handicapées entrepreneuses dans la région d’Addis Abeba et de Tigray en Ethiopie. Ce travail a été réalisé en amont d’une enquête afin de promouvoir l’autonomisation économique des femmes en situation de handicap.

* **International Labour Organization Skills and Employability Department.** [**Strategies for skills acquisition and work for people with disabilities in southern Africa: synthesis report**](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/%40ed_emp/%40ifp_skills/documents/publication/wcms_107784.pdf)**. International Labour Organization. Genève. 2007. 45 p. (accès libre)**

Ce rapport vise à mener une évaluation des stratégies d’acquisition de compétences des personnes handicapées afin que ces dernières puissent s’insérer sur le marché de l’emploi, dans trois pays du continent africain : Malawi, Afrique du Sud et Zambie. L’objectif est d’identifier des stratégies efficaces et de promouvoir des politiques et des programmes de formation efficients auprès des personnes handicapées.

* **Lewis D., Ballard K.** [**Disability and climate change: understanding vulnerability and building resilience in a changing world**](http://www.cbm.org/article/downloads/54741/Disability_and_Climate_Change.pdf)**. CBM Australia. 2011. 11p. (accès libre)**

Cet article tend à démontrer l’impact des changements climatiques sur la qualité de vie des personnes handicapées, de manière à mieux orienter les interventions des programmes de développement.

* **Lipenga K. J.** [**Disability and Masculinity in South African Autosomatography**](http://www.ajod.org/index.php/ajod/article/view/85/142)**. African Journal of Disability (3)1, 2014. Art 85, 9p. (accès libre)**

Cette étude montre en quoi l’incapacité peut altérer la représentation de la masculinité, dont le corps en est un symbole. De par le témoignage d’hommes handicapés, l’article permet de voir comme ces derniers peuvent reconstruire leur masculinité en redéfinissant les principes de la masculinité et en se réintégrant dans le réseau masculin.

* **LNFOD- Skillshare International.** [**“A re amehelaneng”: a practical guide to interacting with people with disabilities**](http://www.lnfod.org.ls/uploads/1/2/2/5/12251792/a6_booklet_p1.pdf)**. Lesotho. 16p. (accès libre)**

Ce document est un guide pratique destiné à faciliter la communication avec les personnes handicapées.

* **Mizunoya S., Mitra S.** [**Is there a disability gap in employment rates in developing countries?**](http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X12001593) **Fordham University – Department of Economics, Discussion Paper Series. USA. October 2012. 50p. (accès payant)**

Cet article présente la situation dans 15 pays en développement dont 7 en Afrique concernant le taux d’employabilité des personnes handicapées. Ainsi, il est montré que dans 9 de ces 15 pays les personnes handicapées ont un taux d’employabilité plus faible que les personnes sans incapacités, notamment si ces personnes sont des hommes et si elles souffrent d’incapacités multiples. Cet écart ne s’explique pas nécessairement par des critères observables.

* **Munthali A. C.** [**A situation analysis of persons with disabilities in Malawi**](http://www.afri-can.org/D%26R/Situation%20analysis%20of%20PWDs%20in%20Malawi%20Final%20Report.pdf)**. Center for Social Research, University of Malawi. 2011. 72 p. (accès libre)**

Ce document a pour objectif une meilleure compréhension globale des conditions de vie des personnes handicapées au Malawi. Il vise notamment à répertorier les différents acteurs et leurs activités, à faire l’état des lieux des possibilités d’accès aux services de base de ces personnes et formuler des recommandations quant aux secteurs prioritaires d’intervention au gouvernement et à ces partenaires de développement.

* **Naidu E, Haffejee S, Vetten L, Hargreaves S.** [**On the margins: violence against women with disabilities**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/180/on-the-margins-violence-against-women-with-disabilities.html)**. CSVR. 2005. 47p. (accès libre)**

Ce rapport a été élaboré à partir des témoignages de femmes handicapées au sujet de problématiques qu’elles ont elles-mêmes formulées, telles que l’accès à la justice, la discrimination ou les violences basées sur le genre.

* **Ncube J, Macfayden P.** [**Young voices on the UN convention on the rights of persons with disabilities**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/148/young-voices-on-the-un-convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities.html)**. Leonard Cheshire International. United Kingdom. 2006. 24p. (accès libre)**

Ce document a été réalisé à partir de témoignages de jeunes personnes handicapées, afin d’identifier les difficultés qu’elles pouvaient rencontrer dans leur vie quotidienne.

* **Nixon S.A., Cameron C., Hanass Hancock J., Simbawa P., Solomon P.E.** [**Perceptions of HIV-related health services in Zambia for people with disabilities who are HIV-positive**](http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4000430/)**. Journal of the International Aids Society. 2014. 9p. (accès libre)**

Cette étude vise à explorer les perceptions qu’ont les personnes handicapées séropositives des services de santé liés au traitement du VIH ainsi que leurs expériences à Lusaka en Zambie. Cela permet ainsi d’identifier des barrières auxquelles doivent faire face les personnes handicapées dans l’accès aux soins : discrimination, communication, transports jusqu’au centre de santé

* **Pasha, Nyokangi.** [**Addressing gender-based violence at schools for learners with intellectual disability in Gauteng, South Africa: a multiple case study**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/161/addressing-gender-based-violence-at-schools-for-learners-with-intellectual-disability-in-gauteng-south-africa-a-multiple-case-study.html)**. Africa Education Review. 2012. Vol 9 sup 1, 21p. (accès payant)**

L’objectif de cette étude est d’élaborer des recommandations et des stratégies pour réduire les violences sexuelles au sein des écoles spécialisées.

* **Phiri, A.M.** [**Building Community of Trust: Challenges for Disability**](http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CCIQFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.ajod.org%2Findex.php%2Fajod%2Farticle%2Fdownload%2F77%2F150&ei=iWrbU9qYCMSX0QWLr4DoBw&usg=AFQjCNEt0NejVBH-0UU6baPx0Ij3H269Fg&bvm=bv.72197243,d.d2k)**. African Journal of Disability (3)2, 2014. Art 77, 3p. (accès libre)**

Cet article est un appel à la création d’une nouvelle organisation des recherches portant sur le handicap sur le continent africain, en mettant en avant les droits de l’Homme comme facteur essentiel pour l’amélioration des conditions de vie des personnes handicapées. L’article insiste surtout sur la place des personnes handicapées africaines dans les recherches, en proposant qu’elles ne participent plus seulement mais dirigent ces futurs projets de recherche.

* **Salmonsson A.** [**Disability is not ability. A baseline study of steps taken towards inclusive education in Blantyre and Machinga districts in Malawi**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/160/disability-is-not-inability-a-baseline-study-of-steps-taken-towards-inclusive-education-in-blantyre-balaka-and-machinga-districts-in-malawi.html)**. Institute of Public Management. Stockholm. 2006. (accès libre)**

Ce rapport concerne le système éducatif au Malawi, son objectif est de formuler des recommandations permettant une éducation plus inclusive.

* **Senesho Jaco M.** [**Inclusion of High School Learners in the Mainstream: Ecological Niche**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/88/inclusion-of-high-school-learners-in-the-mainstream-ecological-niche.html)**. Faculty of Education. University Fort Hare, East London. South Africa. 2012. 5p. (accès libre)**

Cette étude comporte des recommandations destinées à améliorer les compétences des enseignants concernant l’inclusion des élèves handicapés.

* **Swedish Organization of Disabled Persons International Aid Association.** [**Community-based rehabilitation as we have experienced it, voices of persons with disabilities**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/153/community-based-rehabilitation-as-we-have-experienced-it-voices-of-persons-with-disabilities.html)**. Geneva, World Health Organization. 2002. 46p. (accès libre)**

Cette étude concerne les expériences des personnes handicapées à propos de la réadaptation à base communautaire.

* **Tefarra T.** [**Resilience and success of persons with disabilities in Ethiopia**](http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=0CCcQFjAB&url=http%3A%2F%2Fbildungswissenschaft.univie.ac.at%2Ffileadmin%2Fuser_upload%2Finst_bildungswissenschaft%2FHip%2FResilience_and_Success_stories_of_Persons__with_Disablities__.doc&ei=kmXbU9yJLse60QX-y4HQDA&usg=AFQjCNEY3nY5FmcWu9FOizbdL5yutbDgRg&bvm=bv.72197243,d.d2k)**. Disability in Ethiopia: Issues, insights and implications. Addis Ababa University. Ethiopia. 2005. 31p. (accès libre)**

Cet article est extrait d’un ouvrage concernant le handicap en Ethiopie. Il est basé sur plusieurs analyses des parcours de vie des personnes handicapées afin d’identifier les facteurs positifs et facilitateurs de leur inclusion.

* **The African Child Policy Forum.** [**Breaking the silence: violence against children with disabilities in Africa**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/193/breaking-the-silence-violence-against-children-with-disabilities-in-africa.html)**. Ethiopia – Addis Ababa. 2010. 42p. (accès libre)**

Cette recherche, menée conjointement par 5 équipes, a pour objectif de comprendre les mécanismes de violence envers les enfants handicapés afin de les prévenir et les éviter.

* **The Ifakara Health Institute Evaluation Team.** [**Inclusion of Persons with Disabilities in the Health Financing System in Tanzania**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/196/inclusion-of-persons-with-disabilities-in-the-health-financing-system-in-tanzania.html)**. Ifakara Health Institute. Technical Report. August 2013. 44p. (accès libre)**

Cette étude a été réalisée à partir des données quantitatives et qualitatives, pour comprendre les mécanismes empêchant ou facilitant l’accès au soin des personnes handicapées en Tanzanie.

* **Trani JF, Bah O, Bailey N, Browne J, Groce N, Kett M.** [**Disability in and around urban areas of Sierra Leone**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/203/disability-in-and-around-urban-areas-of-sierra-leone.html)**. Leonard Cheshire Disability. United Kingdom. 2010. 65p. (accès libre)**

Ce document est un rapport général concernant le handicap en Sierra Leone, il s’inscrit dans un projet de recherche, plus large, mené par Leonard Cheshire Disability.

* **W. Ray Norman.** [**Water, sanitation and disability in West Africa**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/183/water-sanitation-and-disability-in-west-africa.html)**. The Collaboratory for Strategic Partnerships and Applied Research. Messiah College. USA. March 2010. 143p. (accès libre)**

Ce document est un guide à destination des professionnels travaillant au sein des programmes de développement. Il a pour objectif d’aider à l’intégration des personnes handicapées au sein de ces programmes.

1. **Acteurs de terrain**

Les personnes handicapées, leurs familles et les organisations qui les représentent. Les organisations de défense des personnes. Les prestataires de services et autres organisations travaillant dans le domaine du handicap. Services et autres organisations intervenant en milieu ordinaire et devant prendre en compte dans leurs activités les personnes handicapées comme les enseignants, architectes, entreprises, industries, etc. Les décideurs politiques aux niveaux local, national et international. [↑](#footnote-ref-1)
2. **Organismes de recherche et chercheurs**

Entité, telle qu’une université ou institut de recherche, ou structure dédiée à la recherche au sein d’un établissement, ou développée par un regroupement d’établissements et associée à une université ou un institut de recherche, quel que soit son statut légal (organisme de droit public ou privé) ou son mode de financement, dont le but premier est d’exercer les activités de recherche fondamentale ou de recherche appliquée ou de développement expérimental et de diffuser leur résultats par l’enseignement, la publication ou le transfert de technologie. [↑](#footnote-ref-2)
3. **Participation sociale**

La participation sociale concerne l’ensemble des activités qu’une personne doit réaliser pour assurer sa survie et celles concernant ses choix de vie personnelle. Elle est mesurée par la réalisation des activités de la vie quotidienne et domestique ainsi que par l’ensemble des rôles sociaux. [↑](#footnote-ref-3)
4. **Supports d’application**

Mise en forme des résultats et des connaissances produites par la recherche appliquée en produits, services et contenus répondant aux attentes et besoins des personnes handicapées. Ces supports d'application sont adaptés pour être utilisables par les acteurs de terrain. [↑](#footnote-ref-4)